

Marché de gré à gré pour réparation de bâtiments communaux

Le conseil municipal

Autorisé M. Lévêq. Maire a passer un marché de gré à gré avec M. Collet Leandre, artisan peintre et autres pour l'exécution de travaux de peinture et de tapisserie dans les écoles de filles, logement de l'instituteur et mairie et ouvre un crédit de quatre vingt cinquante

sur l'emprunt de quatre cent mille francs contracté au crédit foncier pour régler la dépense.